

Compte-rendu du conseil municipal - 8 Avril 2019 -



Commune de Saint Paul de Jarrat

* * *

L'an deux mille dix-neuf, le huit du mois d'Avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul de Jarrat, dûment convoqué le 1er du mois d'Avril, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances (salle du conseil de la Mairie de Saint Paul de Jarrat), sous la présidence de **Monsieur Michel TARTIE**, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été publique.

↳ Présents :

- **TARTIE Michel, Maire**

(Par ordre alphabétique)

- Mesdames AUTHIE Mireille, CARALP Catherine, DURCHON Christelle, DORIO Nathalie, MAURY Nathalie, MOIOLA Laetitia.
- Messieurs COURDIL Gilles, HERNANDEZ Jean-Jacques, LIMA Charles, MILESI Christian, PEDOUSSAT Christian

↳ Absents représentés : FORESTIER Nathalie, LABEUR Hubert

↳ Absente non représentée : BONREPAUX Jean-Christophe

↳ Madame MOIOLA Laetitia est nommée secrétaire de séance.

Les délibérations prises lors du conseil municipal du 6 Mars 2019 sont présentées par le Maire et soumises à la signature des conseillers municipaux présents pour validation.

- 2019-01 Certification de la gestion forestière durable.
- 2019-02 Demande d'aide publique pour une opération d'investissement forestier.
- 2019-03 Convention relative à la répartition des frais de fonctionnement.
- 2019-04 Protocole transactionnel avec la société SMABTP.
- 2019-05 Opération groupée travaux de voirie.

* * *

⇒ **Validation du compte-rendu du conseil municipal du 06 Mars 2019** : En l'absence de toute remarque ou demande rectificative, le compte-rendu du conseil municipal qui s'est tenu le 6 mars 2019 est validé.

⇒ **Compte Administratif 2018 :**

Monsieur le Maire présente les comptes de l'année 2018 :

Fonctionnement

	Dépenses	Recettes	Solde
Report 2017		163 689,43	163 689,43
Année 2018	1 007 035,77	1 218 115,06	211 079,29
Résultat fin 2018	1 007 035,77	1 381 804,49	374 768,72

Investissement

	Dépenses	Recettes	Solde
Report 2017	205 417,73		-205 417,73
Année 2018	500 739,78	484 486,83	-16 252,95
Résultat fin 2018	706 157,51	484 486,83	-221 670,68

GLOBAL

	Dépenses	Recettes	Solde
Report 2017	205 417,73	163 689,43	-41 728,30
Année 2018	1 507 775,55	1 702 601,89	194 826,34
Résultat fin 2018	1 713 193,28	1 866 291,32	153 098,04
Invest reste à réaliser	141 193,25		

Sur le budget fonctionnement,

DEPENSES

✓ On relève un résultat positif à hauteur de 211 079,29 € (*deux-cent-onze-mille-soixante-dix-neuf-euros vingt-neuf centimes*) comparable aux résultats 2017. La charge de capital d'emprunt étant de 124 000 € (*cent-vingt-quatre-mille euros*) pour 2019, nous avons dégagé plus de ressources pour réaliser des projets.

✓ Les charges générales augmentent de 45 000 € (*quarante-cinq-milles euros*) + 15 000 € (*quinze-mille euros*) sur l'énergie mais en 2017 nous avons obtenu des avoirs sur compteurs annulés. Nous sommes revenus sur ce poste sensiblement au-dessus de 2016. Une hausse de 10 000 € (*dix-mille euros*) sur l'alimentation, un poste de dépenses à surveiller en 2019, même s'il y a un effet charges 2017 passée en partie sur 2018. Une hausse de 10 000 € (*dix-milles euros*) sur la ligne entretien bâtiment expliqué par les travaux du logement de la Poste. Une hausse de 15 000 euros (*quinze-mille euros*) sur l'entretien expliqué par l'externalisation de l'entretien d'une partie des espaces verts. Une hausse de 12 000 € (*douze-milles euros*) d'honoraires qui sont les frais relatifs au litige concernant le toit de la médiathèque. A noter que lesdits frais nous seront remboursés en 2019 par l'assurance. Une hausse de 15 000 € (*quinze-milles euros*) sur le nettoyage des locaux expliquée par l'externalisation de certaines tâches.

Des économies ont été réalisées sur d'autres postes tels que le carburant, la location (arrêt du chapiteau de la fête depuis la construction de la halle couverte), l'entretien matériel roulant.

- ✓ Les charges de personnel sont en économie de 20 000 € (vingt-mille euros) en conséquence de l'externalisation de l'entretien des espaces verts et le nettoyage des bâtiments.
- ✓ Pour conclure sur les dépenses nous constatons une augmentation de 30 000 € (trente-mille euros) par rapport à 2017, augmentation directement liée à l'affaire du toit de la médiathèque et aux charges d'énergie (gaz et électricité) sur laquelle nous avons bénéficié des annulations de compteur en 2017.
- ✓ **Nous tenons notre objectif de 1 000 000 € de dépenses.**

RECETTES

- Ventes de bois = 56 000 € (cinquante-six-mille euros). Cette recette est exceptionnellement haute ; Nous ne serons malheureusement pas à ce niveau sur les prochaines années.
- La récupération des avoirs établis par EDF suite à la fermeture du dernier compteur indûment facturé, avoirs d'un montant de 12 000 € (douze-milles euros), représente une recette exceptionnelle.
- Hausse de 10 000 € (dix-mille euros) sur les impôts, liée en grande partie à l'augmentation des bases.
- La D.G.F.¹ baisse de 4 000 € (quatre-mille euros)
- La participation des autres communes baisse de 25 000 € (vingt-cinq-mille euros), une baisse liée au fait que deux années avaient été facturées sur 2017 et rien sur 2016.
- Au global nous gagnons 72 000 € (soixante-douze-mille euros) par rapport à 2017 soit quasiment l'addition des ventes de bois et de l'avoir obtenu auprès d'EDF.
- ✓ **Le total des recettes s'élève à 1 218 115 € (un-million-deux-cent-dix-huit-mille-cent-quinze euros).**

CONCLUSION GENERALE

- Nous avons encore en 2018 réussi à dégager des recettes pour mener les projets que nous avons à réaliser, mais les ventes de bois vont être plus faibles dans le futur et il n'y a plus d'avoir à récupérer sur la partie Gaz ou électricité.

Notre objectif d'un million d'euros de dépenses est tenu depuis 2 ans maintenant, et il faudra le maintenir au mieux encore de nombreuses années si l'on veut non seulement terminer le désendettement de la commune, mais aussi parvenir à rembourser les prêts qui courent jusqu'en 2028.

- **Merci à tous pour votre contribution et votre engagement total sur ce sujet.**

Attendu qu'il ne peut prendre part au vote Monsieur le Maire quitte la salle. Madame Nathalie MAURY prend alors le relais et soumet au vote à main levée les comptes administratifs 2018 :

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
12	12	0	0	0	12

¹ Dotation Générale de Fonctionnement

⇒ **Compte de Gestion 2018 :**

Le compte de gestion 2018 établi par la Trésorerie est certifié conforme par Monsieur le Maire et égal au compte administratif 2018 tenu en mairie. Cette conformité a été contrôlée par Madame le Percepteur.

En l'absence de toute question Monsieur le Maire soumet au vote à mainlevée le compte de gestion :

Nbre votants	Pour	Contre	Nul	Abstention	TOTAL
14	14	0	0	0	14

⇒ **Budget 2019 :**

Monsieur le Maire présente le budget 2019 :

Récapitulatif budgétaire :

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

		FONCTIONNEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	990 383,20	1 136 566,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		990 383,20	1 136 566,00

		INVESTISSEMENT	
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	552 067,34	972 628,72
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	151 193,25	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 221 670,68	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		924 931,27	972 628,72

		TOTAL	
TOTAL DU BUDGET (3)		1 915 314,47	2 109 194,72

Fonctionnement récapitulatif

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	329 817,00	0,00	318 083,20	318 083,20	318 083,20
012	Charges de personnel, frais assimilés	534 900,00	0,00	537 800,00	537 800,00	537 800,00
014	Atténuations de produits	1 839,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
65	Autres charges de gestion courante	81 100,00	0,00	70 600,00	70 600,00	70 600,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		947 656,00	0,00	928 483,20	928 483,20	928 483,20
66	Charges financières	63 183,00	0,00	59 500,00	59 500,00	59 500,00
67	Charges exceptionnelles	2 900,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	1 000,00		1 000,00	1 000,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 014 739,00	0,00	990 383,20	990 383,20	990 383,20
023	Virement à la section d'investissement (5)	231 051,43		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	22 881,11		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		253 932,54		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 268 671,54	0,00	990 383,20	990 383,20	990 383,20

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	990 383,20
--	-------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	8 500,00	0,00	24 140,00	24 140,00	24 140,00
70	Produits services, domaine et ventes div	157 839,00	0,00	107 000,00	107 000,00	107 000,00
73	Impôts et taxes	813 959,00	0,00	801 468,00	801 468,00	801 468,00
74	Dotations et participations	173 803,00	0,00	167 758,00	167 758,00	167 758,00
75	Autres produits de gestion courante	36 000,00	0,00	36 200,00	36 200,00	36 200,00
Total des recettes de gestion courante		1 190 101,00	0,00	1 136 566,00	1 136 566,00	1 136 566,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 190 101,00	0,00	1 136 566,00	1 136 566,00	1 136 566,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL		1 190 101,00	0,00	1 136 566,00	1 136 566,00	1 136 566,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	1 136 566,00
--	---------------------

✓ **Dépenses** : Nous sommes dans la continuité des dépenses de 2018 avec une cible de dépenses de 990 000 € (neuf-cent-quatre-vingt-dix-mille euros). Un transfert de 231 000 € (deux-cent-trente-et-un-mille euros) de la section de fonctionnement vers la section d'investissement afin de mener les projets prévus au budget.

✓ **Recettes** : Baisse des recettes par rapport à 2018. Impact important, moins de vente de bois en 2019 et pas d'avoir à recevoir sur l'électricité. Toutefois construction de ce budget avec une stabilité des taux d'imposition.

Investissement récapitulatif :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 712,00	16 000,00	15 520,00	15 520,00	31 520,00
204	Subventions d'équipement versées	3 700,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	292 245,00	135 193,25	409 671,00	409 671,00	544 864,25
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	322 657,00	151 193,25	428 191,00	428 191,00	579 384,25
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	323 827,00	0,00	122 376,34	122 376,34	122 376,34
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses Imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	325 327,00	0,00	123 876,34	123 876,34	123 876,34
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	647 984,00	151 193,25	552 067,34	552 067,34	703 260,59
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00		0,00	0,00	0,00
	TOTAL	647 984,00	151 193,25	552 067,34	552 067,34	703 260,59
						+
	D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)					221 670,68
						=
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					924 931,27

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	329 561,00	0,00	316 537,00	316 537,00	316 537,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 679,00	0,00	500,00	500,00	500,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	345 240,00	0,00	527 037,00	527 037,00	527 037,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	48 000,00	0,00	70 823,00	70 823,00	70 823,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	239 808,73	0,00	374 768,72	374 768,72	374 768,72
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	347 808,73	0,00	445 591,72	445 591,72	445 591,72
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	693 048,73	0,00	972 628,72	972 628,72	972 628,72

Au-delà du récapitulatif comptable est présenté le détail des projets

TYPE	DETAIL	CPTE	2019			
			DEPENSE	RECETTE		
TAXE	Taxe aménagement	10226		15 823		
HALLE	Subvention LEADER FEDER	1322		94 459		
LA POSTE	PNR REFECTION MAISON	1328		13 737		
FCTVA		10222		55 000		
CAUTION	Restitution caution	165	800			
TAXE	TLE	10223	1 500			
EMPRUNT	Prêt SDE09	2041582	3 000			
EMPRUNT	Prêts à rembourser	1641	121 000			
PLU	Révision PLU suite	202	12 990			
MAIRIE	LIBERTE - EGALITE - FRA TERNITE	2135	1 392			
ECLAIRAGE	Tuilerie	2152	3 655			
ECLAIRAGE	Plas	2152	2 865			
Rue Centrale	Achat maison rue centrale	2138	57 000			
Rue Centrale	Frais agence maison rue centrale	2138	3 000			
Rue Centrale	Frais sur achat maison rue centrale	2138	2 424			
Rue Centrale	Prêt achat maison rue centrale	1641		60 000		
VOIRIE tuilerie	Travaux tranche ferme lot 1 COLAS	2151	17 703			
VOIRIE tuilerie	Travaux maçonnerie COLAS	2151	26 124			
VOIRIE tuilerie	Projetude	2031	2 530			
VOIRIE	FDAL 2018	1323		14 300		
VOIRIE	DETR 2018	1341		23 956		
VOIRIE	COM AGGLO solde 2018	1346		28 171		
TROTTOIRS	Lotissement du prat grand COLAS	2151	19 601	3 144		36 218
	Lotissement du prat grand FORT	2151	10 942	1 755		
	Lotissement du prat grand FORT	2151	7 577	1 215		
	Aménagement trottoirs Ventrille	2151	27 767	4 454		
	Passerelle evaluation ETIC BOIS	2135	34 068	5 465		
	Passerelle accès	2135	31 830	5 106		
	DETR 2019	1341		30 500		
	FREE	1322		16 475		
	Département Embellissement urbain	1323		10 983		
	Département FDAL	1323		16 472		
VOIRIE	Gestion COM AGGLO Tuilerie fin	2151	30 600			
VOIRIE	Réalisation PATA 2 jours	2151	7 000	1 123		4 445
	DETR 2018	1341		1 432		
ALAE	Matériel informatique	2183	600			
ECOLE	Matériel de sport	2188	1 000	500		
DECI	Remplacement éventuel borne incendie	21568	2 500			
	Bancs école	2158	685			
	Cardio secours pharmacie	2188	2 010			
REALISER DEBUT 2020						
SECURITE	VIDEO GIRATOIRE DE CELLES	2152	22 931	3 678		20 964
SECURITE	VIDEO GIRATOIRE LA CHARMILLE	2152	26 638	4 273		
	DETR 2019	1341		20 654		
VOIRIE	Pistes montagne maîtrise ouvrage inclus	2128	69 760	11 190		13 171
VOIRIE	Subventions Europe via ONF & GF	1317		41 524		
VOIRIE	Remboursement GF	1317		3 876		
TOTAL avec début 2020			551 492	447 860	-103 632	
RESTE A REALISER REPORTÉ à déduire			141 193			
SOLDE NET			410 299		37 561	

Le budget présenté est soumis au vote à mainlevée :

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14	0	0	0	14

Détail des subventions :

Il est intégré au budget une subvention pour la potentielle future équipe sénior au sein du SPAM. Cette subvention sera versée si ce club vient à se créer ce qui est fort probable.

Le centre de loisirs ayant basculé sous la gestion de la CCPF², le Club Léo Lagrange n'a plus de subvention à cet effet.

Toutes les autres subventions répondent aux montants demandés par les associations.

Association	Demande 2019
Léo sections	2 400
Léo centre de loisir	
Judo	500
Danse Saint Pauloise	300
Anciens combattants	200
Association familiale	800
ACCA	300
Comité des fêtes	13 000
SPAM jeunes	800
SPAM séniors	800
Téléthon	0
Le trail des crêtes	1 000
Le club du temps libre	450
Amicale des secrétaires	40
Coopérative scolaire	2 500
Les greniers d'Ayroule	100
TOTAL	23 190

Subvention au CCAS = 3 000 €

Après présentation, ces montants de subvention sont soumis au vote :

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14	0	0	0	14

⇒ Taux d'impositions :

Dans la continuité des discussions concernant le vote du budget, Mr le Maire propose donc de voter un maintien des taux en 2019 :

- Taxe d'habitation pas d'augmentation pour la 6^{ème} année consécutive en la laissant à 9.93%
- Taxe Foncière pas d'augmentation soit 17.58% pour le foncier bâti et ce après la baisse effectué l'an dernier.
- Taxe sur le foncier non bâti pas d'augmentation pour la 6^{ème} année consécutive, maintien du taux de 100.17%

² Communauté des Communes Pays de Foix

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14	0	0	0	14

⇒ Rétrocession tombe cimetière :

Nous avons une demande de rétrocession de concession qui attendait depuis plusieurs années que la procédure de reprise des concessions arrive à son terme. La procédure est arrivée à son terme, le procès-verbal de constatation des concessions en état d'abandon a été dressé, l'arrêté de reprise a été rédigé. Nous sommes aujourd'hui en mesure de réaliser le rachat demandé via la reprise d'une concession précédemment vendue avec en parallèle la vente d'une nouvelle concession :

Monsieur le Maire soumet au vote ces éléments :

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14	0	0	0	14

⇒ Demande de subvention caméras :

Lors des discussions concernant le projet de caméras de vidéosurveillance nous avons envisagé de le réaliser sur plusieurs années. Lorsque les subventions ont été demandées, nous avons appris que nous ne pourrions demander la subvention FIPD³ qu'une seule fois sur ce type de projet et que nous ne disposerions que de deux années pour le réaliser.

Monsieur le Maire propose donc de demander les subventions pour réaliser le projet initialement prévu sur deux ans. Ceci permet de rajouter les caméras de vidéosurveillance prévues à Ventrille et de rajouter certaines caméras sur des bâtiments communaux. Le coût global de ce projet serait identique car mieux subventionné avec la FIPD (en une fois) et la DETR⁴ (éventuellement en 2 versements, en 2019 et 2020).

Le projet pourrait donc être financé de la façon suivante :

PLAN DE FINANCEMENT			
Caméras de surveillance			
Financier	%	Montant	
Etat FIPD	50%	33 464,14	
DETR	30%	20 078,48	
Autofinancement		13 385,66	
TOTAL		66 928,28	
TVA		13 385,66	
Total à financer mairie		26 771,32	

³ Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance

⁴ Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14	0	0	0	14

⇒ Demande de subvention sécurisation école :

Attendu qu'aucun des devis demandés (agrandissement de la cour, suppression bungalow, clôture, ...) n'a été obtenu ce point ne peut pas être traité ce jour.

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14	0	0	0	14

⇒ Création nouvelle adresse pour zone Enrouan :

Depuis que l'allée des Tilleuls a été coupée par la déviation, les livreurs éprouvent beaucoup de difficultés à trouver les maisons situées de l'autre côté de la déviation, au fond de l'allée des Tilleuls qui n'existe plus car coupée maintenant par la déviation.

Il nous a donc été demandé pour les trois maisons de cette zone de modifier l'adresse d'autant plus que deux à trois nouvelles résidences vont voir le jour au même endroit.

Etant donné que le lieu s'appelle Enrouan, il est proposé de baptiser cette zone (de l'arrière du SMDEA⁵ à la maison de Monsieur et Madame Bayssière) « Lieu-dit Enrouan »

En l'absence de remarque Monsieur le Maire soumet la proposition ci-dessus au vote à mainlevée :

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14	0	0	0	14

↳ Projet Maison Sénior à Saint Paulet :

Madame MAURY informe qu'un projet de résidence sénior porté par la société *Age & Vie*, spécialisée dans la colocation de personnes âgées aux fins sécurisantes et conviviales, est en cours d'instruction et pourrait voir le jour sur un terrain privé situé à proximité immédiate du Pôle Médical. Le projet, tel que présenté, prévoit 2 pavillons ayant chacun une capacité d'accueil de 7 personnes. Il s'agit d'une résidence avec services et prestations (repas, animation, ...) reposant sur la présence permanente d'auxiliaires de vie sociale.

Age & Vie, particulièrement présent dans les Alpes, a implanté des résidences de ce type dans toute la France à destination des personnes ayant un niveau de dépendance limité. Au regard des actions menées il s'agit, in fine, d'un compromis entre la solitude et l'institutionnalisation en EHPAD⁶.

Les prestations proposées par Age & Vie ont un coût variable qui est fonction du degré de dépendance des personnes. Un niveau de dépendance élevé suppose des interventions multiples et une assistance plus importante du personnel d'où un coût plus élevé.

Il nous importe de préciser que ce projet ne peut nullement être appréhendé comme une concurrence possible au projet d'habitat partagé de la Mairie dans le sens où il ne s'adresse pas au même public. On peut néanmoins aisément voir la complémentarité des deux projets.

⁵ Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement de l'Ariège

⁶ Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes.

Monsieur le Maire exprime qu'il n'a ni réserve à formuler ni raison de s'opposer à ce projet lequel présente par ailleurs des avantages pour la commune. Bien que les échanges entre élus convergent manifestement vers un accueil favorable sur la commune de cette résidence séniors, la possible implantation d'une résidence séniors Age & Vie sur la commune est soumise au vote :

<i>Nbre votants</i>	<i>Pour</i>	<i>Contre</i>	<i>Nul</i>	<i>Abstention</i>	<i>TOTAL</i>
14	14	0	0	0	14

⇒ Questions et informations diverses :

↳ **Information / Décision du maire dans le cadre de sa délégation :** Une ligne de trésorerie de 150 000 € (cent-cinquante-mille euros) a été ouverte, dans l'attente du versement des subventions concernant la Poste pour le PNR⁷, le FDAL⁸ et DETR⁹ pour les travaux de Tuilerie où la première tranche a déjà été presque intégralement payée et surtout la subvention concernant la Halle. Pour cette dernière, d'un montant de quasiment 100 000 € (cent-mille euros), il faut savoir que notre dossier n'a toujours pas été traité par le PETR¹⁰ pour cause de salarié absent. Par ailleurs il faudra ensuite qu'il soit traité par la Région qui est en sous-effectif et qui annonce plus d'un an de retard de traitement des dossiers. Il n'est pas exclu que cette subvention nous soit versée en 2020 pour des travaux terminés depuis début 2018.

Monsieur le Maire va rencontrer les présidents du GAL¹¹ et du PETR à ce sujet.

↳ Madame DURCHON informe que des **cours de Gym Douce** dans le cadre d'un programme Nutri Active sont dispensés tous les mardis de 17h30 à 18h30 à la salle des fêtes. Par ailleurs des **cours de boxe** seront proposés à partir du 6 mai 2019 les lundis à la salle des fêtes et les mercredis à la salle de Ventrille (horaires non encore précisés). A l'heure où nous écrivons nous ne sommes pas en mesure de préciser si ces cours s'adressent exclusivement à un public adulte.

↳ **Navette :** Madame MAURY présente la mise en place d'une navette desservant les commerces et le marché Saint Paulois dès le 2 mai 2019. Le ramassage des usagers (par la société Ensales) s'organisera sur plusieurs points stratégiques du village (Antras, Labat, Saint Paulet, Charmille, Ventrille, Carailié, ...) les jeudis matin. Les horaires ne sont, pour l'heure, pas déterminés. Deux rotations sont prévues sur la matinée. La gratuité est garantie à tous les usagers. Il s'agira néanmoins de s'inscrire auprès de la Mairie pour en bénéficier. Une information sera réalisée à cet effet.

↳ **Ecole :** Les élus sont informés d'un projet de donner un nom à l'école du village. Une réflexion partielle sur le sujet a déjà été menée au sein de l'équipe enseignante. Attendu qu'une majorité d'école en France arbore un nom masculin il a été décidé d'attribuer à notre école le nom d'une femme, préférentiellement ariégeoise et ayant marqué l'histoire du département de quelque façon que ce soit. Après échanges, les élus proposent que les élèves de l'école et leurs enseignants effectuent des recherches et isolent cinq possibles noms à attribuer. Lesdits noms seront ensuite portés à connaissance des administrés lesquels seront appelés à voter pour celui qu'ils préfèrent.

La séance est levée à 21h50

⁷ Parc Naturel Régional

⁸ Fonds Départemental d'Action Locale

⁹ Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux

¹⁰ Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

¹¹ Groupes d'Action Locale